



Direction générale de l'enseignement et de la recherche
Service de l'enseignement technique
Sous-direction des établissements, des dotations
et des compétences
Bureau de la gestion des dotations
et des compétences
78 rue de Varenne
75349 PARIS 07 SP
0149554955

Secrétariat général
Service des ressources humaines
Sous-direction mobilité, emplois, carrières
BPCO

Note de mobilité

DGER/SDEDC/2019-287

12/04/2019

Date de mise en application : Immédiate

Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 30/04/2019

Cette instruction n'abroge aucune instruction.

Cette instruction modifie :

DGER/SDEDC/2019-266 du 04/04/2019 : modalités d'organisation de la campagne annuelle de mobilité des personnels contractuels enseignants et d'éducation sur moyens permanents de l'enseignement technique agricole public (ACEN) en CDI et CDD) et d'attribution de postes pour l'affectation en qualité de stagiaires des lauréats des procédures de recrutement dans les corps de personnels d'enseignement et d'éducation relevant du ministère de l'agriculture et de l'alimentation (MAA), pour la rentrée scolaire 2019.

Nombre d'annexes : 0

Objet : modification des annexes A et B de la note de mobilité DGER/SDEDC/2019-266 du 4 avril 2019.

Destinataires d'exécution

DRAAF et DAAF
 SRFD et SFD
 EPLEFPA et EPN

Résumé : la présente note a pour objet de modifier les annexes A et B de la note de mobilité DGER/SDEDC/2019-266 du 4 avril 2019 relative à la mobilité des personnels contractuels enseignants et d'éducation dans les lycées agricoles et précise les modalités d'affectation dans ces établissements des stagiaires, lauréats des procédures de recrutement dans les corps de personnels d'enseignement et d'éducation, pour la rentrée scolaire 2019.

La présente note a pour objet de modifier les annexes A et B de la note de mobilité DGER/SDEDC/2019-266 du 4 avril 2019 relative aux modalités d'organisation de la campagne annuelle de mobilité des personnels contractuels enseignants et d'éducation sur moyens permanents de l'enseignement technique agricole public (ACEN) en CDI et CDD) et d'attribution de postes pour l'affectation en qualité de stagiaires des lauréats des procédures de recrutement dans les corps de personnels d'enseignement et d'éducation relevant du ministère de l'agriculture et de l'alimentation (MAA), pour la rentrée scolaire 2019.

1. L'annexe A – Secteur Enseignement – est modifiée comme suit :

1.1. Les lignes suivantes sont ajoutées :

Région	Etablissement	N° poste	Valeur	Discipline	SV	Précision
Auvergne-Rhône-Alpes	LPA Voiron (38)	1A04	Poste entier	SESG/Gest. Entreprise /ACE	1	
	LEGTPA Cibeins (01)	1A05	Poste entier	SESG/Gest. Entreprise /ACE	1	
	LEGTPA Cibeins (01)	2A08	Poste entier	STA/PA/ Agt.Cont.Ens.	1	
	LEGTA Chambéry la Motte Servolex (73)	6A04	Demi-poste	Anglais/ Agt.Cont.Ens.	1	Quotité réelle de travail : 70 %
Bourgogne-Franche-Comté	LEGTA Mancy Lons le Saunier (39)	1A01	Poste entier	SESG/Gest. Entreprise / PLPA	1	
	LEGTPA Vesoul (70)	2A04	Demi-poste	Sc techno équip/Agroéquip / Agt.Cont.Ens.	1	Quotité réelle de travail : 50 %
Bretagne	LPA Saint Aubin du Cormier (35)	1A02	Poste entier	SESG/Gest. Entreprise / Agt.Cont.Ens.	1	
Corse	LEGTA Sartène (2A)	2A07	Demi-poste	STAE/AF / Agt.Cont.Ens.	1	Quotité réelle de travail : 50 %
	LPA Borgo (2B)	6A05	Demi-poste	Lettres Anglais/ Agt.Cont.Ens.	1	Quotité réelle de travail : 50 %
Centre-Val de Loire	LEGTA Tours Fondettes (37)	6A03	Poste entier	Histoire-Géographie/ Agt.Cont.Ens.	1	
Hauts-de-France	LEGTPA Lomme (59)	6A01	Demi-poste	Lettres Anglais / Agt.Cont.Ens.	1	Quotité réelle de travail : 50 %
Normandie	Site de Merval du LPA du Pays de Bray (76)	2A01	Demi-poste	Sc techno équip/Agroéquip / Agt.Cont.Ens.	1	Quotité réelle de travail : 50 %
	LEGTPA Sées (61)	2A02	Poste entier	STA/Productions végétales / PCEA	1	
	LPA Le Neubourg (27)	2A03	Demi-poste	Sc techno équip/Agroéquip / Agt.Cont.Ens.	1	Quotité réelle de travail : 50 %
	LPA Le Neubourg (27)	2A09	Poste entier	Sc techno équip/Agroéquip /PLPA	1	Service sur 2 sites : chambray + le Neubourg
Nouvelle Aquitaine	LEGTA Surgères (17)	1A03	Demi-poste	SESG/Gest. Entreprise /ACE	1	Quotité réelle de travail : 70 %
	LPA Sabres (40)	8A01	Demi-poste	Documentation/ Agt.Cont.Ens.	1	Quotité réelle de travail : 50 %
Occitanie	LEGTPA Montauban (82)	5A03	Demi-poste	ESC / Agt.Cont.Ens.	1	Quotité réelle de travail : 50 %
	LEGTPA Montauban (82)	5A04	Demi-poste	ESC / Agt.Cont.Ens.	1	Quotité réelle de travail : 50 %
	LPA de Pézenas (34)	5A05	Demi-poste	ESC / Agt.Cont.Ens.	1	Quotité réelle de travail : 50 %
	LEGTA Ondes (31)	5A06	Poste entier	ESC / PCEA	1	
	LEGTA Carcassonne (11)	2A06	Poste entier	Sc techno équip/Agroéquip/PLPA	1	
Pays de la Loire	LEGTA Le Mans (72)	6A02	Poste entier	Histoire-Géographie / Agt.Cont.Ens.	1	
	LEGTA Le Mans (72)	2A05	Demi-poste	Sc techno équip/Agroéquip / Agt.Cont.Ens.	1	Quotité réelle de travail : 50 %
	LEGTA Le Mans (72)	5A01	Poste entier	ESC / Agt.Cont.Ens.	1	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	LEGTA Antibes (06)	5A02	Demi-poste	ESC / Agt.Cont.Ens.	1	Quotité réelle de travail : 70 %

1.2. Les lignes suivantes sont *modifiées* comme suit :

Région	Etablissement	N° poste	Valeur	Discipline	SV	Précision
Auvergne-Rhône-Alpes	LEGTPA Aurillac (15)	1212	Poste entier	SESG/Gest. Entreprise / IAE	1	Priorité lauréat concours
Bourgogne-Franche-Comté	LPA de Charolles (71)	2131	Poste entier	Maths Physique-Chimie / Agt.Cont.Ens.	1	Enseignement complémentaire en Biologie-Ecologie
Hauts-de-France	LEGTA Crézancy (02)	1251	Poste-entier-Demi-poste	SESG/Gest. Entreprise / Agt.Cont.Ens.	1	Quotité réelle de travail : 50 %
Nouvelle Aquitaine	LEGTA Melle (79)	1210	Poste entier	SESG/Gest. Entreprise / IAE	1	Priorité lauréat concours

1.3. Les lignes suivantes sont retirées :

Région	Etablissement	N° poste	Valeur	Discipline	SV	Précision
Grand Est	LEGTA Obernai (67)	2844	Poste-entier	STAE/Aménagement paysager / PLPA	1	
	LEGTPA Avize (51)	2373	Demi-poste	Education-socioculturelle / Agt.Cont.Ens.	1	Quotité réelle de travail : 50%, enseignement en histoire-géographie
Guadeloupe	LEGTPA Guadeloupe (971)	2848	Poste-entier	TIM / PLPA	1	
Martinique	LPA Le Robert (972)	2858	Poste-entier	Documentation / Agt.Cont.Ens.	1	
Pays de la Loire	LEGTA Luçon Pétré (85)	2845	Poste-entier	STAE/Aménagement paysager / PLPA	1	
	LPA Château Gontier (53)	2847	Poste-entier	TIM / PCEA	1	
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	LPA Saint Rémy de Provence (13)	2829	Poste-entier	SESG/Gest. Entreprise / PLPA	1	

2. L'annexe B - secteur Education - est modifiée comme suit :

2.1. Les lignes suivantes sont ajoutées :

Bretagne	LEGTA le gros chêne à Pontivy (56)	EA01	Poste entier	CPE / Agt.Cont.Ens.	1	
Hauts-de-France	LPA Ribécourt (60)	EA02	Poste entier	CPE / Agt.Cont.Ens.	1	

2.2. La ligne suivante est modifiée :

Hauts-de-France	Site de Péronne du LPA de la Haute Somme (80)	1035	Poste entier	CPE / Cons.Prin.Educ.	1	Service sur le site de Ribemont
-----------------	---	-------------	--------------	--------------------------	---	---------------------------------

Pour le ministre, et par délégation,
Le sous-directeur des établissements, des dotations
et des compétences

Pour le ministre, et par délégation,
La sous-directrice de la gestion des
carrières et des rémunérations

Hervé AMIOT-CHANAL

Noémie LE QUELLENEC